



COMMUNIQUÉ

CONTESTATION DES ELECTIONS CHEZ ORPEA

L'Union nationale des syndicats de la Santé Privée Force Ouvrière a déposé une plainte mercredi 9 février contre le groupe ORPEA pour demander l'annulation des élections au comité social et économique de 2019.

Depuis des années, ce groupe, qui a fait le choix de tirer profit de la prise en charge de la dépendance, a pour aboutir à ses fins et éviter les conflits avec les personnels, mis à l'écart les organisations syndicales et notamment FO et la CGT qualifiées de « rouge ».

Les dirigeants ont mis en place un syndicat maison qui répond au nom d'« Arc en Ciel » et tiennent sous leur coupe les responsables et les élus. Ils ont mis en place une centralisation de la représentation du personnel avec un Comité Social Economique unique pour tout le territoire.

Cette situation a permis au groupe de continuer à générer des profits monstrueux avec des conditions de travail dégradées et une gestion par la terreur des personnels et des conditions de vie qui aboutissent à la maltraitance des résidents.

Force Ouvrière, écartée depuis quelques années pour avoir refusé la compromission, dénonce la manipulation et le trucage des élections. Force Ouvrière exige, alors que les éléments contenus dans le livre de Victor Castanet corroborent largement ce que nous avons dénoncé depuis des années, que justice soit faite et que soit reconnue la discrimination syndicale dont elle a été victime.

Pour Force Ouvrière résolument attachée à la défense des intérêts des salariés du groupe et à l'amélioration des conditions de travail, à l'augmentation des effectifs et des salaires, il faut que le droit du travail s'applique.

Pour obtenir satisfaction sur nos revendications au sein du groupe, nous ne lâcherons rien !

Paris, le 17 février 2022

Contact :

Franck HOULGATTE - Secrétaire Général - 06.12.25.94.25